

Le Département du Gers

Gers Energie Positive

Le Département du Gers s'est engagé sur la voie de la transition énergétique, pour devenir un territoire à énergie positive

Pour y parvenir, il a décidé :

D'impliquer l'ensemble des parties prenantes et secteurs d'activités,

D'identifier des premières actions concrètes et à fort impact,

De proposer un modèle de développement énergétique, rapprochant production renouvelable et consommation,

De faire en sorte que les revenus financiers des projets d'énergies renouvelables restent sur le territoire et soient réinvestis dans les transitions énergétique, écologique et solidaire du territoire.



Une étude réalisée par le bureau d'études Greenflex en 2020 met en évidence la possibilité pour le Gers de devenir un territoire à énergie positive et en réduisant ses consommations de 36%, tous secteurs confondus, et en multipliant par cinq ses productions d'énergies renouvelables.

Pour atteindre cet objectif, les élus départementaux ont retenu, différentes actions :

Des mesures à très courte échéance

Structurer une filière bois énergie pérenne, locale en continuité avec les actions déjà réalisées.

Elle sera déployée à l'échelle du territoire départemental avec la valorisation du bois des collectivités et du bois agricole (forêts, ripisylves, agroforesterie, haies) et, dans le même temps, la multiplication des chaufferies bois collectives.

Développer une ingénierie spécifique « Chaleur renouvelable » à la fois technique et financière pour les projets de bois énergie, solaire thermique et géothermie, portés par les Maîtres d'ouvrages publics et privés du territoire. Elle s'accompagne :

- o du recrutement, sur 3 ans, d'un animateur et d'un opérateur en partenariat avec l'ADEME et la Région Occitanie
- o de la Gestion déléguée par l'ADEME du dispositif « Fonds Chaleur »

Renforcer l'ingénierie apportée par le Département avec notamment :

- o L'accompagnement des propriétaires privés à la rénovation énergétique des logements (projet Rénov'Occitanie),
- o La rénovation massive du parc de logements communaux à vocation sociale,
- o La réduction des consommations d'énergie des petites entreprises incluant le secteur du tourisme et des exploitants agricoles avec la création de guides et outils,
- o L'accompagnement des collectivités dans le déploiement du potentiel de production solaire photovoltaïque.

Participer à l'émergence de projets de transition sur le territoire en prenant des parts dans une société de projets d'énergies renouvelables électriques (photovoltaïque flottant et hydroélectricité) créée par l'Institution Adour afin notamment d'améliorer la qualité des eaux stockées et restituées.

Et des actions à moyen terme

Le développement de la mobilité bioGNV sur le territoire

L'aménagement de nouveaux itinéraires cyclables

Le lancement d'un contrat expérimental d'achat groupé d'énergies pour sécuriser le déploiement de projets locaux de production d'énergie renouvelable avec la création d'une Communauté d'énergie renouvelable (Ordonnance n°2021-236 du 3 mars 2021)



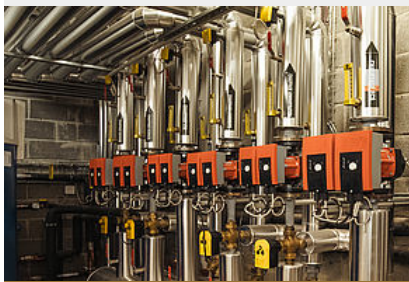
Transition agricole



Alimentation durable



Biodiversité



Filière bois énergie



Programme 7000 arbres



Animations Energie Positive

Un site **gers.fr**
LE DÉPARTEMENT



Cité des Transitions Énergétique et Écologique

Département du Gers
81, route de Pessan
32022 Auch cedex 9
05.62.67.31.07